



## *Communiqué*

### *Les producteurs de porc canadiens bénéficieront des nouveaux postes nationaux de transfert de technologie et d'assurance-qualité à la ferme.*

*Ottawa, le 28 mars 2000* – «Je suis très heureux d'annoncer que le Conseil canadien du porc a doté avec succès deux nouveaux postes créés en vue d'améliorer la position concurrentielle des producteurs de porc canadiens», déclaré M. Edouard Asnong, président du CCP.

«**Nadine Fortin**, agente de transfert de technologie, et **Dawn LeBlanc**, coordonnatrice nationale de l'assurance-qualité à la ferme, joueront ces rôles importants qui sont considérés comme essentiels au maintien de notre industrie du porc comme chef de file sur la scène internationale en matière de qualité et d'efficacité économique tout en satisfaisant aux normes élevées de salubrité des aliments et de durabilité de l'environnement», a ajouté M. Asnong.

Le Conseil canadien du porc s'est joint au Centre de recherche de Lennoxville, au Québec, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour établir le poste de transfert de technologie. C'est à partir de là que l'agente de transfert de technologie élaborera un réseau de communication avec le milieu de la recherche sur les porcs et du transfert de technologie du Canada et transmettra les résultats des travaux aux producteurs de porc, leur permettant une mise en œuvre plus rapide et une utilisation plus efficace des ressources et fonds limités pour la recherche.

M<sup>me</sup> Fortin, originaire de Montréal, entrera en fonctions dans son poste d'agente de transfert de technologie armée de son expérience en tant que journaliste et rédactrice à Radio-Canada à Edmonton, journaliste sous contrat et préposée à l'information au ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario. Elle est titulaire d'un diplôme de premier cycle en génie agricole de l'Université McGill.

Le CCP a lancé son *Programme canadien d'assurance-qualité* comme réponse à la demande croissante des consommateurs et des distributeurs alimentaires d'une connaissance et d'une vérification accrues des méthodes et des précautions en matière de salubrité des aliments prises par les producteurs primaires d'aliments.

Le programme AQC<sup>MC</sup> est composé de normes et de lignes directrices nationales qui sont mises en œuvre à la ferme par le biais d'organisations provinciales de prestation.

L'industrie canadienne du porc progresse rapidement vers son but, c'est-à-dire l'inscription de la vaste majorité de la production en vertu du programme d'ici l'année prochaine.

M<sup>me</sup> LeBlanc, originaire de Moncton au Nouveau-Brunswick, assumera ses fonctions de *coordonnatrice nationale de l'assurance-qualité à la ferme* armée de l'expérience qu'elle a acquise en sa qualité de coordinatrice au niveau provincial en Alberta. Elle restera en Alberta, d'où elle se rendra dans toutes les provinces et communiquera avec les représentants provinciaux en ce qui concerne la mise en œuvre du programme AQC<sup>MC</sup>. Elle termine en ce moment une Maîtrise ès sciences en agriculture au Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse.

«Nous sommes impatients de voir ces deux personnes se familiariser avec le milieu canadien des producteurs de porc et de constater les résultats de ces importantes initiatives» a ajouté M. Asnong, qui engraisse des porcs à Pike River au Québec.

– 30 –

À titre d'information :

Martin Rice  
Catherine Scovil  
CCP (Ottawa)  
(613) 236-9239

Nadine Fortin  
Agente de transfert de  
technologie  
Lennoxville (Québec)  
(819) 565-9171, poste  
117

Dawn LeBlanc  
Coordonnatrice nationale,  
AQC<sup>MC</sup>  
Edmonton (Alberta)  
(780) 477-6729